

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 23 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 JUIN 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUMSEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Nicole COUTANT - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Béatrice BADETS - France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE

POUVOIRS :

- Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à M. Bernard DUPOUY
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- M. Eric DARRIÈRE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETARE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : TEMPORADA 2016 : ACHAT DE TAUREAUX

Dans le cadre de l'organisation des spectacles taurins à l'occasion de la temporada 2016 regroupant les événements 'Dax, la Feria !' et 'Toros y Salsa', il convient d'acquérir des taureaux et novillos.

Compte tenu de la spécificité de cet achat, ces marchés sont passés selon la procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence telle que prévue par l'article 35-II-8° du code des marchés publics (procédure lancée avant le 1er avril 2016).

De plus, afin de permettre d'acheter des taureaux de réserve chez les éleveurs retenus, les marchés sont passés sous la forme des marchés à bons de commande avec fixation d'un montant minimum en quantité.

Réunie le 22 juin 2016, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux éleveurs suivants :

- 16DX015 (corrida du 12 août 2016) : NUNEZ DEL CUVILLO (11158 JEREZ DE LA FRONTERA-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX034 (novillada non piquée du 12 août 2016) : LARTET (32160 GALIAX) pour une quantité minimum de 5 taureaux
- 16DX016 (corrida du 13 août 2016) : JANDILLA (37001 SALAMANCA-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX035 (novillada non piquée du 13 août 2016) : JOSE CRUZ (37002 SALAMANCA-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 4 taureaux
- 16DX017 (corrida du 14 août 2016 matin) : DOMINGO HERNANDEZ (37003 SALAMANCA-

ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX018 (corrida du 14 août 2016 après-midi) : PEDRAZA DE YELTES (48011 BILBAO-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX020 (Rejon du 15 août 2016) : FERNANDO SAMPEDRO (41001 SEVILLA-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX019 (corrida du 15 août 2016) : BALTASAR IBAN (28001 MADRID-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX022 (corrida du 10 septembre 2016) : FUENTE YMBRO (11130 CHICLANA-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX021 (novillada piquée du 11 septembre 2016) : LA QUINTA (14700 PALMA DE RIO-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux
- 16DX023 (corrida du 11 septembre 2016) : MONTALVO (37001 SALAMANCA-ESPAGNE) pour une quantité minimum de 6 taureaux et location à titre gratuit de 4 cabestros.

Le montant total des acquisitions, sur la base du montant minimum est de 465 600 € HT.
Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif des Fêtes, exercice 2016.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PEDARRIOSSE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les sociétés attributaires précitées, ainsi que tout acte ou document afférent.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160623-6-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 24 Juin 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».